



ÉCOLE LE RUCHER
CONVOCAATION À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
EN PRÉSENTIEL
Lundi 30 janvier à 19 h

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et des présences.
3. Nomination d'un secrétaire
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Revue et adoption du procès-verbal du 16 novembre 2022
6. Questions afférentes au procès-verbal
7. Parole au public
8. Consultation par courriel : adoption (résolution 271-CÉ 22.23.38)
Le conseil d'établissement autorise la direction à utiliser 10 000\$ puisés à même le fonds à destination spéciale pour permettre de déposer une demande au Ministère de l'Éducation dans le cadre de la mesure 50530 Embellissement de cour d'école.
9. Consultation par courriel : adoption
Le conseil d'établissement autorise la participation de l'école à la conférence de Yannick Côté le 20 février 2023 prochain à l'école du Grand-Chêne. Notre participation serait payée à même la mesure Aide aux parents.
10. Consultation par courriel : approbation
La direction demande au conseil d'établissement d'approuver l'activité Carnaval le 2 février 2023.
11. Activité de levée de fonds *Porte ton pyjama* : adoption
12. COSP et enseignement de la sexualité : approbation
13. Bonification du service aux dîneurs : information
14. Grille-matières 2023-2024 : approbation
15. Reconnaissance du personnel
16. Semaine de la persévérance scolaire du 13 au 17 février
17. Consultation des élèves : discussion
18. OPP: information sur le formulaire des bénévoles puis présentation de 2 idées d'activités : adoption
19. Projet éducatif : information
20. Critères de sélection d'une direction d'école
21. Droit de parole :
 - 21.1 à la présidente;



École Le Rucher

positivisme, ouverture, dépassement

21.2 à la représentante au Comité de parents;

21.3 aux enseignantes;

21.4 à la représentante du service de garde;

21.5 au représentant du personnel de soutien;

21.6 à la direction

22. Varia

23. Levée de l'assemblée

Geneviève Arcand-Tourigny
Présidente

Mathieu DesNoyers
Direction